

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Christelle BRILAUD, M. Cyril DROUIN, Mme Laëtitia CAMUS, M. Pascal BROCHARD, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Patricia VERGNAUD
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à M. Olivier LE GUYADER
Mme Isabelle LACREUSE qui donne son pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Judith MONTAUBAN qui donne son pouvoir à M. Pascal BINET
M. Antoine SANTOS

Date de la convocation : 02/11/2022

M. Jean-Louis AMIAUD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2022-11/02

OBJET : TARIFS 2023 – CONCESSIONS AU CIMETIERE

Sur proposition de Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charges des finances et affaires générales, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs 2022 appliqués sur les concessions cimetières pour 2023 et d'ajouter un tarif pour la vente d'un caveau 1 place :

Concessions cimetière	Tarifs 2023	
	30 ans	50 ans
Concession simple (2 m ²)	160 €	260 €
Concession double (4 m ²)	315 €	520 €
Espace cinéraire	75 €	125 €
Case de columbarium	590 €	
Cavurne posé par la mairie	290 €	
Caveau 1 place posé par la mairie	700 €	
Caveau 2 places posé par la mairie	1 100 €	

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Louis AMIAUD



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

